

GEP312 – PRÉPARATION AUX STAGES INTERNATIONAUX
HIVER 2024
Enseignante : Marie-Ève Chrétien

Horaire : Vendredi, de 13h à 15h50

Local : A4-262

Disponibilité : Vendredi matin, entre 9h et 12h (à distance sur Teams)

PLAN DE COURS

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d'auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d'auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

CIBLE DE FORMATION

Connaître et comprendre les différents aspects de l'organisation d'un stage international. Débuter sa préparation en vue de prendre part à une expérience d'adaptation et de travail à l'étranger.

CONTENU DU COURS

Activité de préparation : initiation aux méthodes de travail au sein de l'organisme et à sa culture organisationnelle. Organisation de projet ou réalisation de recherches sous la supervision d'un professionnel des relations internationales. Rédaction d'un rapport d'activité. Assister à des conférences sur les différents sujets liés au stage, participer aux activités de préparation, construire et préparer son projet de stage.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Connaissances

L'étudiante ou l'étudiant qui réussit ce cours devrait connaître :

- ✓ les étapes relatives à l'organisation d'un stage à l'étranger;
- ✓ les données importantes sur son pays d'accueil;
- ✓ les principes méthodologiques menant à la rédaction d'un rapport professionnel.

Compétences

L'étudiante ou l'étudiant qui réussit ce cours devrait être en mesure :

- ✓ d'élaborer, de planifier et de rédiger un projet de stage à l'étranger (compétences : analyser, se présenter);
- ✓ de développer une méthode de travail efficace pour réussir un projet (compétence : collaborer);
- ✓ de développer une méthode de communication efficace pour réussir un projet (compétence : communiquer);
- ✓ de travailler dans un cadre formel et professionnel (compétence : collaborer, représenter);
- ✓ de respecter la hiérarchie institutionnelle (compétence : collaborer, représenter).

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Ce cours s'adresse à des personnes étudiantes qui visent à réaliser une expérience de coopération internationale multidisciplinaire (ECIM). Notons que ce cours est un préalable à la réalisation du stage dans l'activité pédagogique GEP434.

La démarche pédagogique choisie pour ce cours sera essentiellement de travailler en classe inversée. Les périodes de cours magistraux seront peu nombreuses, laissant la place à des séances de travail en équipe et à des périodes d'appui avec l'enseignante.

Afin de respecter l'esprit des activités appliquées et surtout d'être préparé adéquatement pour participer à une ECIM, les personnes étudiantes vivront deux simulations. La première, plus longue, sera une simulation de table où il sera demandé de travailler la mise en place d'un projet de coopération. La seconde, en formule condensée, sera une simulation de gestion de crise.

Enfin, toute attitude non professionnelle lors du cours, des formations et des rencontres de financement pourra être sanctionnée par une interdiction de stage.

DATES DES FORMATIONS	CONTENU DES FORMATIONS
12 JANVIER	- L'univers de la coopération internationale : de la recherche à la solidarité.
19 JANVIER	- Présentation de la SIMULATION 1
26 JANVIER	- Les méthodes de collecte de l'information : observation, entrevue - Travail en équipe et présentation de l'avancement du travail - Fiche préparatoire 20 %
2 FÉVRIER	- Histoire de l'aide publique au développement - Travail en équipe et présentation de l'avancement du travail
9 FÉVRIER	- Approche EFH - Travail en équipe et présentation de l'avancement du travail
16 FÉVRIER	- Travail et communication en équipe - Travail en équipe et présentation de l'avancement du travail

DATES DES FORMATIONS	CONTENU DES FORMATIONS
23 FÉVRIER	- Travail en équipe et présentation de l'avancement du travail
1 ^{ER} MARS	- Présentation du projet écrit et oral en équipe 30 %
8 MARS	Semaine de relâche
15 MARS	- Éthique - Santé et sécurité
22 MARS	- Planification des risques
29 MARS	Congé du Vendredi saint
6-7 AVRIL	- Simulation II - Présentation orale en équipe 20 %
19 AVRIL	- Retour personnel de l'expérience 30 %

LECTURES OBLIGATOIRES

Les lectures obligatoires se retrouveront sur Moodle.

MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCE

TITRE DE L'ÉVALUATION	%
Fiche préparatoire	20 %
SIMULATION 1	
Présentation du projet écrit et oral en équipe	30 %
SIMULATION 2	
Présentation orale en équipe	20 %
Retour personnel de l'expérience	30 %

Les explications des travaux sont en ligne sur le Moodle de l'activité GEP312.

Remarques particulières sur l'horaire des cours

- 📅 Selon l'avancement des travaux, l'horaire peut être modifié.
- 📅 Les retards et les départs prématurés des séances du présent GEP ne seront pas tolérés à moins d'une raison majeure. La même règle s'applique pour les absences. Chaque absence non motivée entraîne une pénalité de 10 %. Si cela se produit plus d'une fois pour une même personne sans raison valable, les responsables de l'École de politique appliquée rencontreront celle-ci.

Dates importantes	Contenu
21 janvier 2024 (les activités retirées ne seront pas facturées)	Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques
Retrait ou abandon d'un cours sur Genote	https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/
15 mars 2024 (les activités abandonnées sont facturées)	Date limite d'abandon des activités pédagogiques
Semaine de relâche	Du 4 au 8 mars 2024
Journée réservée aux activités étudiantes (campus principal seulement)	31 janvier (8h30 à 22h)
Suspension des activités pédagogiques de 1 ^{er} cycle : assemblées générales de l'AGEFLESH	6 février, de 11 h 50 à 15 h 50 21 mars, de 11 h 50 à 15 h 50
Congés universitaires	Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1er avril
Période d'examens	Du 15 au 26 avril (le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)

QUALITÉ DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#)

REMISE

Attention – remise des travaux : Les étudiantes et étudiants doivent remettre leurs travaux sur la page Moodle du cours, aux espaces prévus à cet effet.

PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle – Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire. [Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#)

BIBLIOGRAPHIE

Lectures sur Moodle

Innovation Network, Manuel sur la modèle logique, <https://volunteer.ca/content/manuel-sur-le-mod-le-logique>.

DUFLO, Esther, Évaluer l'impact des programmes d'aide au développement : le rôle des évaluations par assignation aléatoire : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=EDD_192_0185, CAIRN, Revue d'économie du développement, 2005/2 Vol. 13.

Bibliographie

AMSDEN, A.H. (2001). *La lutte des classes dans le développement*, Éditions La Découverte.

AUDET, F., DESROSIERS M. E., ROUSSEL, S. (2008). *L'aide canadienne au développement*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

BUTEAU, P., SAINT, E. R., & TROUILLOT, L. (2010). *Refonder Haïti?* Montréal: Mémoire d'encrier.

BIRKLAND, T. A. (2006). *Lessons of Disasters: Policy Change After Catastrophic Events*. Washington: Georgetown University Press.

COLLIER, Paul (2007). *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries are Failing and What Can Be Done About It*, Oxford University Press.

COLLIER, Paul et AZAM, Jean-Paul (2005). *L'économie du développement*, De Boeck Supérieur.

GOUVERNEMENT DU CANADA (2017). Affaires mondiales Canada, <http://www.international.gc.ca/international/index.aspx?lang=fra>

GIOVALUCCHI, François, <http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-2-page-383.html>, CAIRN, Revue Tiers Monde, 2009/2 (n 198)

Global Disaster Alert and Coordination System, <http://www.gdacs.org/>

KATZ, J. (2013). *The Big Truck That Went By: How The World Came To Save Haiti And Left Behind a Disaster*. New York: Palgrave Macmillan.

LABROUSSE, Agnès, <http://regulation.revues.org/7818>, *Maison des Sciences de l'Homme, Paris Nord, Revue de la régulation*, 1^{er} semestre 2010

SACHS, Jeffrey D. (2015). *Le développement durable*. Fayard

RYFMAN, P. (2010). *Les ong*. Paris : La Découverte

RYFMAN, P. (2016). *Une histoire de l'humanitaire*. Paris : La Découverte.

VULPE, Thomas, KEALEY, Daniel, PROTHEROE, David et MACDONALD (année ?), Doug, *Profil de la personne efficace sur le plan interculturel*, Centre d'apprentissage interculturel, Affaires Mondiales Canada, 68 pages.

TED TALKS

BIRDSONG, Mia, The story we tell about poverty isn't true

https://www.ted.com/talks/mia_birdsong_the_story_we_tell_about_poverty_isn_t_true

DAMBERGER, David, What happens when an NGO admits failure

https://www.ted.com/talks/david_damberger_what_happens_when_an_ngo_admits_failure

GREEN, Michael, How we can make the world a better place by 2030

https://www.ted.com/talks/michael_green_how_we_can_make_the_world_a_better_place_by_2030

METCALFE, Michael, We need money for aid. So let's print it

https://www.ted.com/talks/michael_metcalf_e_we_need_money_for_aid_so_let_s_print_it

NOVOGRATZ, Jaqueline, A third way to think about aid,

https://www.ted.com/talks/jacqueline_novogratz_a_third_way_to_think_about_aid

OKONJO-IWEALA, Ngozi, Want to help Africa? Do business here

https://www.ted.com/talks/ngozi_okonjo_iweala_on_doing_business_in_africa

OKONJO-IWEALA, Ngozi, Aid versus trade,

https://www.ted.com/talks/ngozi_okonjo_iweala_on_aid_versus_trade

ROBINSON, Mary, Why climate change is a threat to human rights

https://www.ted.com/talks/mary_robinson_why_climate_change_is_a_threat_to_human_rights

SHEERAN, Josette, Ending hunger now, https://www.ted.com/talks/josette_sheeran_ending_hunger_now

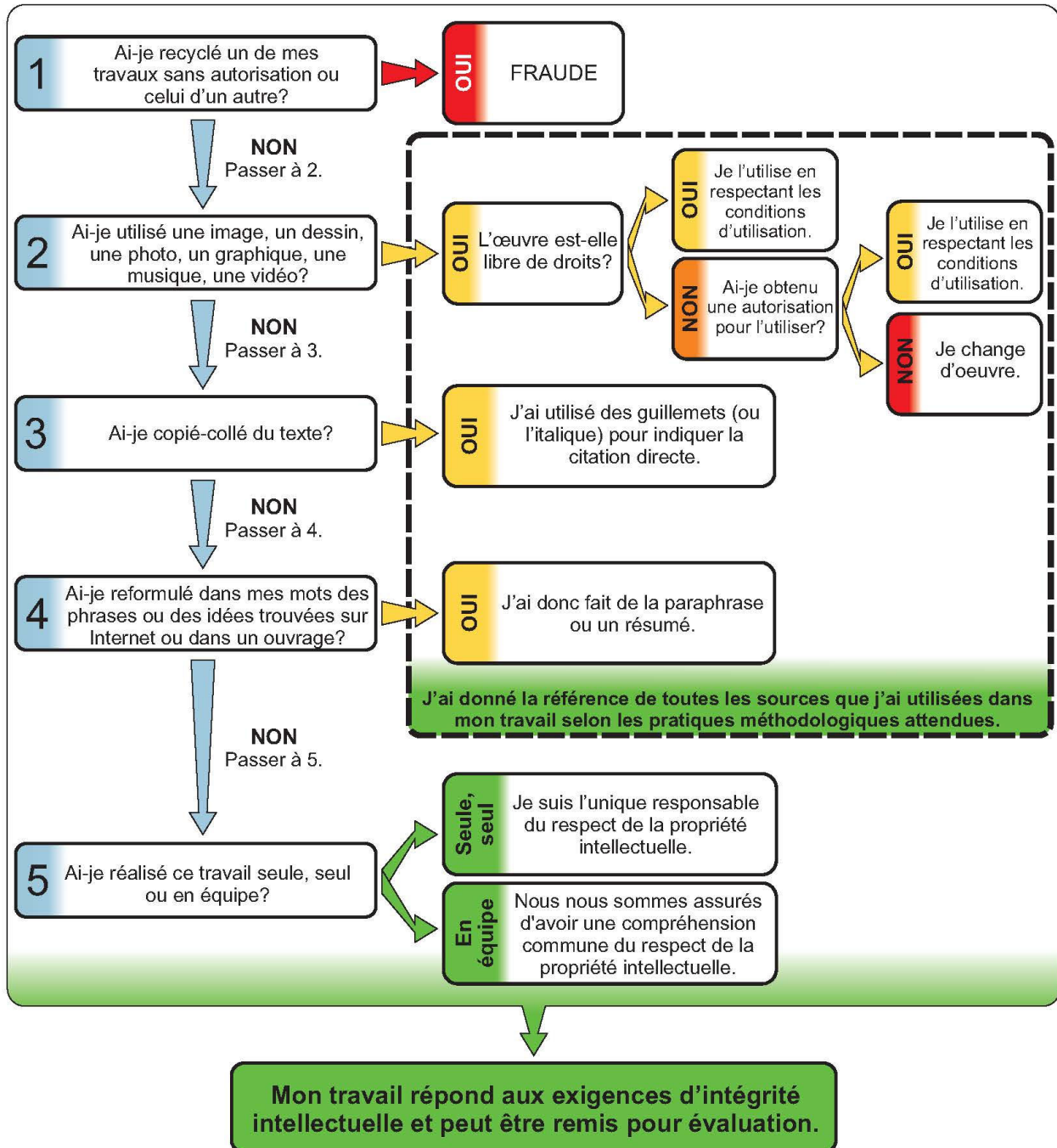
WIJSEN, Isabel and Melati, Our campaign to ban plastic bag in Bali

https://www.ted.com/talks/melati_and_isabel_wijsen_our_campaign_to_ban_plastic_bags_in_bali

Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail*

* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.



L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
